

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TROISIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2012-2013)
LE 9 OCTOBRE 2012**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de Monsieur Alain Therrien, député de Sainguiet et adjoint parlementaire au ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur (volet commerce extérieur), qui voulait rencontrer les membres du conseil des commissaires.

Elle souligne également la présence de Madame Christiane Lachapelle-Perron, directrice de l'école Vinet-Souligny, ainsi que celle de Madame Martine Provost, présidente de l'Association des professeurs de Lignery (APL), accompagnée des membres de l'exécutif de l'APL, qui vient donner sa position quant à des propos tenus à la séance du conseil des commissaires d'août 2012 (lettre déposée).

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, au nom des membres du conseil des commissaires, s'excuse pour les propos qui ont été tenus.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 9 OCTOBRE 2012 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Lise Beauchamp-Brisson (18)
Claudine Caron-Lavigneur (2) (arrivée à 20 h 20)
Solange Couture Dubé (14)
Linda Crevier (15)
Suzanne Gaudette (8)
Margot Pagé (17)
Françoise Théoret (5)
Suzanne Tremblay (6)
Chantal Veilleux (9)
Chantal Zaccour (20)

MM. les commissaires

Éric Allard (10) (téléconférence)
Guy-Paul Beauchemin (22)
Jean-Pierre Bélair (23)
Claude Deschênes (13)
André Dugas (11)
Marcel Gélinas (3)
Luc-Pierre Laferrière (19)
Alain Lemieux (21)
Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

Les commissaires représentants du comité de parents

M. Marc Viau, niveau secondaire

M. Richard Pilote, niveau primaire

AINSI QUE :

- M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale
Louise Beaupré, directrice générale adjointe
- MM. André Guérard, directeur général adjoint
François Jannelle, directeur général adjoint
- M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

- M^{me} Germain Brière, directrice du Service des ressources financières
- MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines
Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Marc Girard, directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

ÉTAIENT ABSENTS

- M^{mes} Josyane Desjardins (16), Diane Soucy (4)
- M. Stéphane Bessette (1)

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.C.-3435-10-12

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2012
- 06.02 Demande de révision de décision / Demande d'expulsion **(Retiré)**
- 06.03 Rapport du comité d'appréciation de la directrice générale
- 06.04 Centre d'éducation des adultes du Goéland – Modification des représentantes au sein du conseil d'établissement du CEAG pour le Carrefour jeunesse-emploi
- 06.05 Élections scolaires / Délimitation des circonscriptions scolaires (LES)
- 06.06 Complexe sportif : Proposition à la Ville de La Prairie

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

- 07.01 Comité CCSÉHDAA : Nomination d'organismes

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 08.01 Engagement au poste de contremaître d'entretien spécialisé au Service des ressources matérielles
- 08.02 Engagement au poste de conseillère en gestion de personnel – gestion de l'assiduité au Service des ressources humaines
- 08.03 Demande de congé sans traitement d'une direction d'établissement

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 Agrandissement de l'école Plein-Soleil : Appel d'offres n° P-91104-12

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 Coup de coeur

15.00 COMITÉ DE PARENTS

15.01 Procès-verbal de la réunion du 14 mars 2012

15.02 Procès-verbal de la réunion du 2 mai 2012

15.03 Procès-verbal de la réunion du 6 juin 2012

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Soirée-bénéfice – Héritage Saint-Bernard (**Ajout**)

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Période de questions du public

Accès à la voie réservée sur le pont Champlain.

En suivi.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2012

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Deschênes, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2012.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2012 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3436-10-12

06.02 DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION / DEMANDE D'EXPULSION

Ce sujet est retiré.

C.C.-3437-10-12

06.04 CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DU GOÉLAND – MODIFICATION DES REPRÉSENTANTES AU SEIN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CEAG POUR LE CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI

M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 102, alinéa 5^o de la Loi sur l'instruction publique qui stipule « Au moins deux personnes nommées par la commission scolaire et choisies au sein des entreprises de la région qui, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, oeuvrent dans des secteurs d'activités économiques correspondant à des spécialités professionnelles dispensées par le centre »;

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de choisir et de nommer les représentants des entreprises de la région pour siéger au conseil d'établissement d'un centre (article 2.11 des règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs du conseil des commissaires);

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de choisir et de nommer, après consultation de ces groupes, les représentants des groupes socioéconomiques et des groupes sociocommunautaires pour siéger au conseil d'établissement d'un centre (article 2.10 des règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs du conseil des commissaires);

CONSIDÉRANT la recommandation du Centre d'éducation des adultes du Goéland.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Crevier, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires nomment :

Madame Annie Trudeau du Carrefour jeunesse-emploi de Huntingdon (Point de service de Saint-Rémi) et **Madame Annie Gagné** du Carrefour jeunesse-emploi de La Prairie, comme représentantes des entreprises sur le conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes du Goéland.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3438-10-12

06.05 ÉLECTIONS SCOLAIRES / DÉLIMITATION DES CIRCONSCRIPTIONS SCOLAIRES (LES)

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'article 6 de la Loi sur les élections scolaires (LES) fixe le nombre de circonscriptions électorales selon le nombre d'électeurs de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT qu'en janvier 2012 on dénombrait 130 385 électeurs inscrits sur la liste électorale de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 7 de la LES, la ministre peut autoriser une commission scolaire à établir de une à cinq circonscriptions de plus que ce qui est prévu à l'article 6 lorsqu'elle estime cela justifié;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-2875-12-09 qui demande une dérogation pour obtenir une circonscription électorale scolaire supplémentaire;

CONSIDÉRANT que cette dérogation augmenterait à 11 le nombre de circonscriptions et ainsi permettrait à la commission scolaire d'avoir une représentation plus équitable et plus adéquate des électeurs entre la partie rurale et la partie urbaine de son territoire.

Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire, propose la résolution principale.

Amendement

Monsieur André Dugas, commissaire, demande de prendre le même découpage que le scénario qui coupe à la rue Sainte-Catherine pour la Ville de Saint-Constant.

Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire, retire sa proposition.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries réitère sa demande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) du Québec pour l'autorisation d'établir une (1) circonscription de plus que ce qui est prévu par l'application de l'article 6 de la Loi sur les élections scolaires (LES).

Et que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries adopte le redécoupage des onze (11) circonscriptions incluant la division de la Ville de Saint-Constant par la rue Sainte-Catherine; le tout tel que le document déposé sous la cote 06.05 modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3439-10-12

06.06 COMPLEXE SPORTIF : PROPOSITION À LA VILLE DE LA PRAIRIE
Madame Michelle Fournier, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la proposition faite par la Ville de La Prairie le 10 juillet 2012;

CONSIDÉRANT le souhait de la commission scolaire de développer un partenariat avec la Ville de La Prairie dans l'aménagement d'infrastructures sportives sur le terrain jouxtant l'école de la Magdeleine;

CONSIDÉRANT les besoins et les intérêts des élèves de l'école de la Magdeleine de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire,

que la directrice générale poursuive ses démarches auprès de la Ville de La Prairie avec la contreproposition telle que déposée sous la cote 06.06a.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

07.01 COMITÉ CCSÉHDAA : NOMINATION D'ORGANISMES

Monsieur André Guérard, directeur général adjoint, présente le dossier et précise que les Services éducatifs sont à la recherche d'organismes pour siéger au comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA). Un suivi sera fait.

Il est demandé de connaître les raisons pour lesquelles il n'y a pas de représentation.

C.C.-3440-10-12

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

08.01 ENGAGEMENT AU POSTE DE CONTREMAÎTRE D'ENTRETIEN SPÉCIALISÉ AU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

de nommer **Monsieur Patrice Viens** à titre de contremaître d'entretien spécialisé au Service des ressources matérielles, au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année. La date de son entrée en fonction sera déterminée ultérieurement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3441-10-12

08.02 ENGAGEMENT AU POSTE DE CONSEILLÈRE EN GESTION DE PERSONNEL – GESTION DE L'ASSIDUITÉ AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

de nommer **Madame Nancy Beauregard** à titre de conseillère en gestion de personnel au Service des ressources humaines, au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année. La date de son entrée en fonction est le 29 octobre 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3442-10-12

08.03 DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT D'UNE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de congé

sans traitement pour une durée supérieure à un mois (Délégation N° 7.19).

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

d'autoriser la demande de **Monsieur Daniel Boudrias**, directeur au Centre d'éducation des adultes du Goéland, d'obtenir un congé sans traitement du 29 octobre 2012 au 28 octobre 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.C.-3443-10-12

10.01 AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE PLEIN-SOLEIL : APPEL D'OFFRES N° P-91104-12

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le règlement de délégation des fonctions et de pouvoirs en lien avec la Loi sur les contrats d'organismes publics (LCOP), l'octroi du contrat relève du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Margot Pagé, commissaire,

d'octroyer le contrat pour l'agrandissement de l'école Plein-Soleil à **Constructions R.D.J. Inc.** pour un montant forfaitaire de deux millions six cent vingt-cinq mille sept cents dollars (2 625 700,00 \$) avant les taxes, soit trois millions dix-huit mille huit cent quatre-vingt-dix-huit dollars et cinquante-sept cents (3 018 898,57 \$) taxes incluses; le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 2 octobre 2012 et conditionnel à l'approbation de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

**14.01 COUPS DE COEUR
MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS**

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, rappelle la soirée Reconnaissance et les gens ont apprécié. Bravo à l'organisation.

MONSIEUR MARCEL GÉLINAS

Monsieur Marcel Gélinas, commissaire, souligne les parcs-écoles de l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond. Des félicitations sont adressées à Monsieur Christian Duval, directeur adjoint et aux membres du personnel.

15.00 COMITÉ DE PARENTS

15.01 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 MARS 2012

Un document est déposé sous la cote 15.01.

15.02 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 2 MAI 2012

Un document est déposé sous la cote 15.02.

15.03 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 JUIN 2012

Un document est déposé sous la cote 15.03.

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, remercie les commissaires représentants le comité de parents pour la soirée d'accueil de la semaine dernière.

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

PRÉSIDENTE

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, commente les sujets suivants :

- ❖ Conférence sur l'école publique donnée par la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ).
- ❖ Conférence de presse de la Conférence régionale des élus (CRÉ) Vallée-du-Haut-Saint-Laurent qui présentait une importante entente de partenariat visant la réussite éducative et sociale des jeunes de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Plus de 3,3 millions de dollars y seront investis d'ici 2016.

DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Michelle Fournier, directrice générale, commente les sujets suivants :

- ❖ Projet de loi 56 : les travaux sont en cours.

Les sujets suivants sont en suivi au comité de gouvernance et d'éthique :

- ❖ Protecteur de l'élève.
- ❖ Personne responsable du code d'éthique et de déontologie du commissaire.
- ❖ Convention de gestion.

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 SOIRÉE-BÉNÉFICE – HÉRITAGE SAINT-BERNARD

Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, mentionne qu'un élève a eu un grave accident. Un mot d'encouragement sera transmis à cet élève.

Monsieur Éric Allard, commissaire, quitte son siège à 20 h 42.

C.C.-3444-10-12

HUIS CLOS

À 20 h 42,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3445-10-12

LEVÉE DU HUIS CLOS

À 21 h 20,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, a quitté son siège à la levée du huis clos.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.C.-3446-10-12

06.03 RAPPORT DU COMITÉ D'APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les membres du conseil des commissaires acceptent la recommandation du comité d'appréciation de la directrice générale. Ils adressent des félicitations à Madame Michelle Fournier, directrice générale et à toute son équipe.

Les objectifs seront précisés dans le prochain outil d'appréciation.

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport annuel de la directrice générale – Bilan de l'année 2011-2012 et perspectives 2012-2013 et l'analyse de ce rapport par le comité d'appréciation de la directrice générale.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

d'accepter les constats présentés par le comité d'appréciation suite à la rencontre du 18 septembre 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3447-10-12

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 19,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale